



RAPPORT

D'ENQUETE PATIENT



**Enquête auprès des patients
pour mesurer leur degré
d'information sur leurs
données de santé**

Février 2026

Mars 2026

SOMMAIRE >>

1	Contexte.....	3
2	Méthodologie	3
3	Réponses.....	4
3.1	Répartition des réponses	4
3.1.1	Nombre de réponse.....	4
3.1.2	Temps de saisie	4
3.2	Profil des répondants.....	6
3.2.1	Âge.....	6
3.2.2	Sexe	7
3.2.3	Profession.....	7
3.2.4	Lieu de résidence	8
3.2.5	Connaissance de l'hôpital	10
4	Résultats	11
	Q1. Selon vous, vos données de santé recueillies lors de votre passage dans un hôpital de l'AP-HP servent à... ..	11
	Q2. Trouvez-vous que les informations concernant l'usage de vos données de santé sont facilement accessibles ?	12
	Q3. Où iriez-vous chercher en premier l'information sur l'usage de vos données de santé à l'AP-HP ?.....	13
	Q4. Avez-vous connaissance de l'Entrepôt de données de santé (ou EDS) de l'AP-HP ?	13
	Q5. Comment en avez-vous eu connaissance ?.....	14
	Q6. Avez-vous déjà consulté le site web de l'Entrepôt de données de santé (ou EDS) de l'AP-HP ?	15
	Q7. Trouvez-vous que les informations disponibles sur le site web de l'EDS sont facilement compréhensibles ?	16
	Q8. Savez-vous comment exercer vos droits relatifs à vos données de santé collectées lors de votre passage à l'hôpital ?	17
	Q9. Où iriez-vous en premier pour exercer ces droits ?	17
	Q10. Faites-vous confiance à l'AP-HP pour protéger la confidentialité et la sécurité de vos données de santé ?	18
5	Discussion	19
6	Conclusion	21

1 Contexte

L'Entrepôt de données de santé de l'AP-HP (EDS AP-HP) a été autorisé en 2017 par la CNIL. Lors de la publication du référentiel des EDS par la CNIL, l'AP-HP s'est engagée dans une démarche de réduction des écarts de conformité avec ce référentiel. Dans notre courrier à la CNIL de 2022 relatif à notre conformité au référentiel, nous nous étions engagés à réaliser plusieurs actions pour renforcer l'information patient et s'assurer que celle-ci était adéquate. Nous avons lancé une première enquête en janvier 2025 pour répondre à ce besoin et avons souhaité la réitérer annuellement de manière à constituer un baromètre interne autour de l'information patients.

Cette enquête entre également dans le cadre du programme d'accélération de l'EDS AP-HP, ACCES AP-HP, lauréat de la première vague de l'appel à projets « Accompagnement et soutien à la constitution d'entrepôts de données de santé hospitaliers » lancé dans le cadre de la Stratégie d'accélération Santé Numérique du plan France 2030.

2 Méthodologie

Le questionnaire de l'enquête 2026 a été rédigé par le pôle Innovation et Données de la Direction de services numériques de l'AP-HP sur la base de celui de 2025. Forts du constat de l'enquête 2025 que l'EDS n'est pas un objet connu des usagers, et suite à notre participation au groupe de travail du COMEX sur l'information pédagogique des patients, nous avons souhaité orienter l'enquête 2026 davantage sur les données de santé à l'hôpital et non sur l'EDS.

Le questionnaire a été travaillé avec des experts en sciences humaines et sociales (direction citoyenne de la Plateforme des Données de Santé, France Assos Santé, chercheuse en sociologie), ainsi qu'avec deux représentants des usagers, puis validé par la DPO de l'AP-HP.

Pour cette enquête 2026, nous avons clarifié notre ambition :

- mener une enquête annuelle la plus stable possible pour permettre la création d'un baromètre autour de grands indicateurs, mais ne pas nous priver de pouvoir faire évoluer les questions en fonction de l'actualité ;
- transformer l'enquête pour en faire un vecteur d'information pédagogique à destination des usagers. Ainsi, nous avons souhaité apporter les réponses à nos questions sous forme de focus explicatifs.

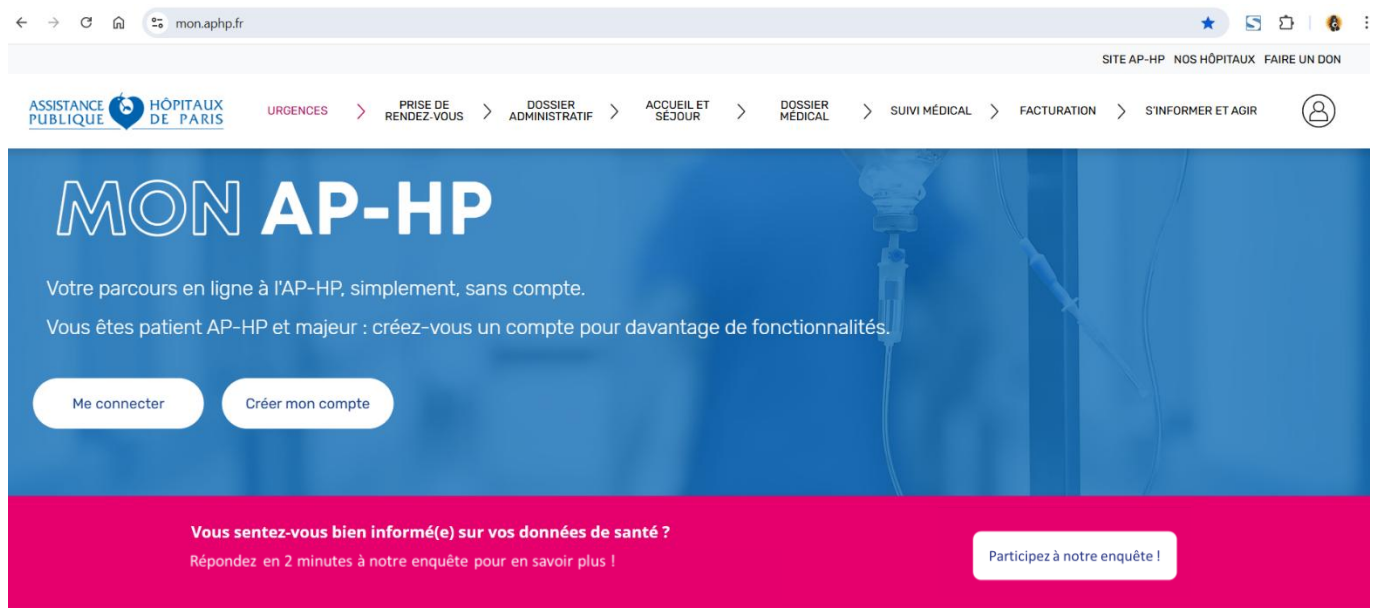
L'objectif de l'enquête pour notre équipe est donc double :

- acculturer les usagers aux questions de réutilisation des données de santé : à quoi elles servent, où trouver cette information, quels sont mes droits et comment les exercer ;
- et nous permettre de mettre en place les bonnes actions de communication à destination des usagers.

L'ajout de quelques variables socio-démographiques nous a semblé nécessaire afin de mieux comprendre les profils plus ou moins acculturés.

Cette enquête a été réalisée avec l'outil de questionnaire en ligne de l'AP-HP, LimeSurvey.

Le questionnaire a été diffusé via l'Espace Patient de l'AP-HP (mon.aphp.fr), du 18 février au 13 mars 2026.



3 Réponses

3.1 Répartition des réponses

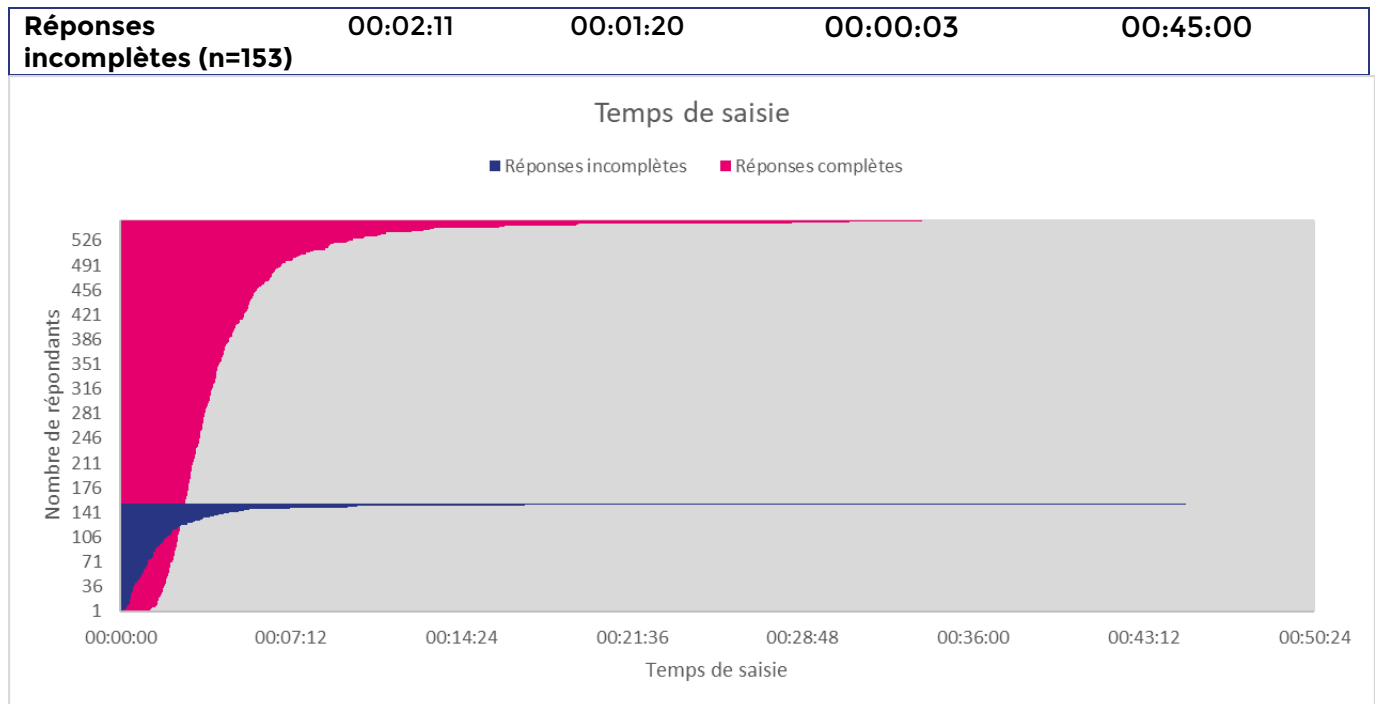
3.1.1 Nombre de réponse

Nous avons récolté 707 réponses au total, dont **554 réponses complètes** et 153 réponses incomplètes sur la durée de diffusion (23 jours).

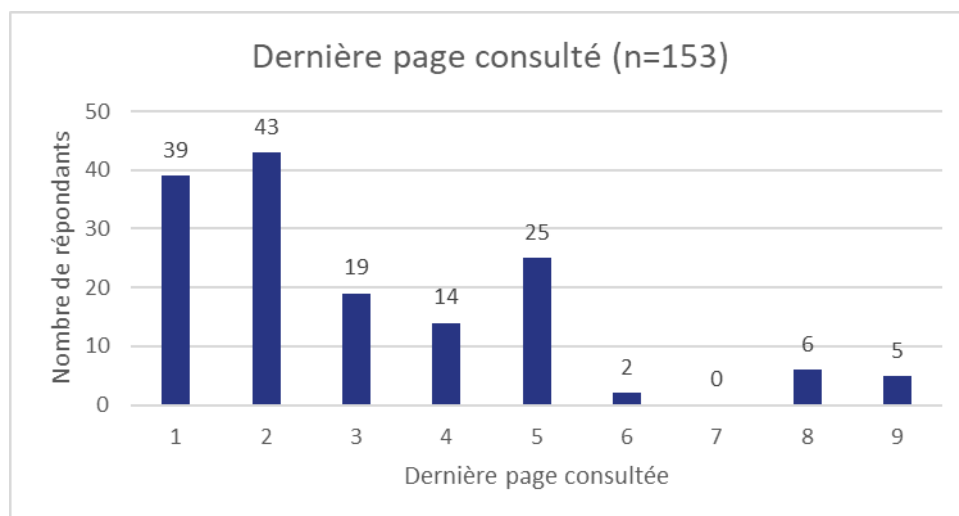
3.1.2 Temps de saisie

Le temps de saisie des réponses pour un questionnaire complet est relativement long (en moyenne, plus de 4 minutes). Les personnes ayant abandonné avant la fin se sont arrêtées en moyenne au bout de 2 minutes.

	Moyenne	Médiane	Min	Max
Réponses complètes (n=554)	00:04:24	00:03:33	00:01:03	00:33:52



Cet arrêt se produisait très majoritairement au niveau de la 2^e page du questionnaire (médiane à 2), qui correspondait à la page explicative de l'usage secondaire des données de santé à l'hôpital.



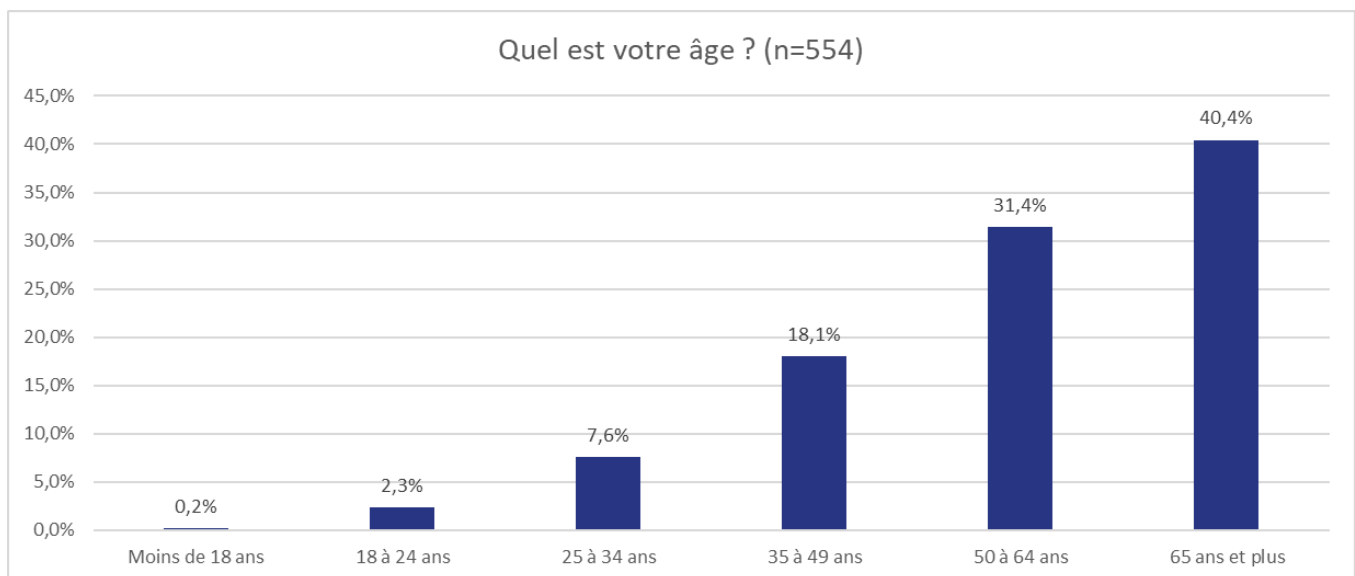
N° de page	Type de page	Titre de la page
1	Questions	Les données de santé à l'hôpital
2	Encart explicatif	En bref : Les données de santé à l'hôpital
3	Questions	Informations concernant l'usage de vos données de santé à l'hôpital
4	Encart explicatif	En bref : Où trouver les informations sur l'usage de vos données à l'AP-HP ?
5	Questions + encart explicatif	L'entrepôt de données de santé (EDS) de l'AP-HP
6	Questions	Vos droits
7	Encart explicatif	En bref : Comment exercer vos droits
8	Questions	Vous et l'AP-HP

Nous choisissons d'analyser **uniquement les réponses complètes** afin de pouvoir regarder les caractéristiques socio-démographiques associées.

3.2 Profil des répondants

Réponses complètes uniquement (n=554)

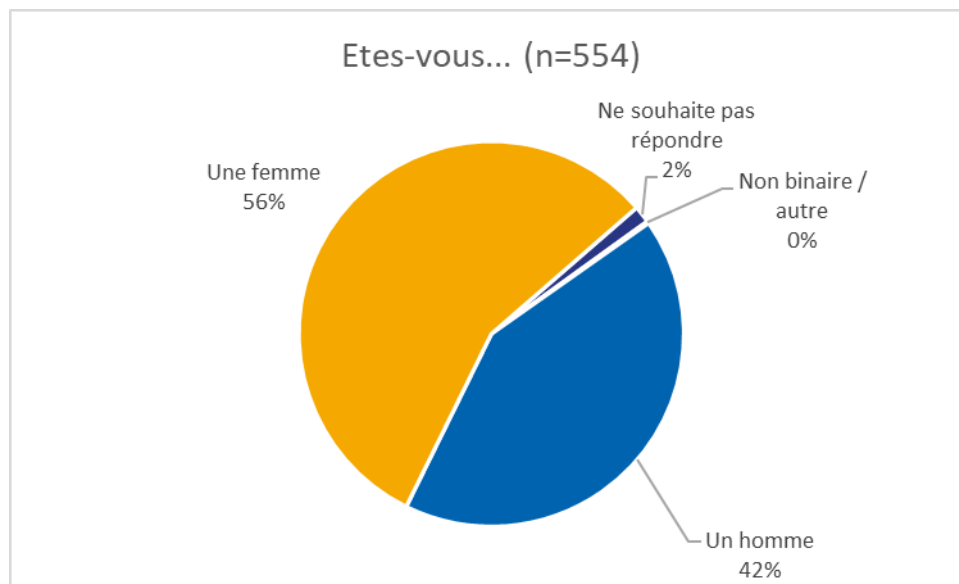
3.2.1 Âge



Réponse	Valeur	Pourcentage
Moins de 18 ans	1	0,2%
18 à 24 ans	13	2,3%
25 à 34 ans	42	7,6%
35 à 49 ans	100	18,1%
50 à 64 ans	174	31,4%
65 ans et plus	224	40,4%
Total	554	100%

Près de trois-quarts des répondants ont plus de 50 ans.

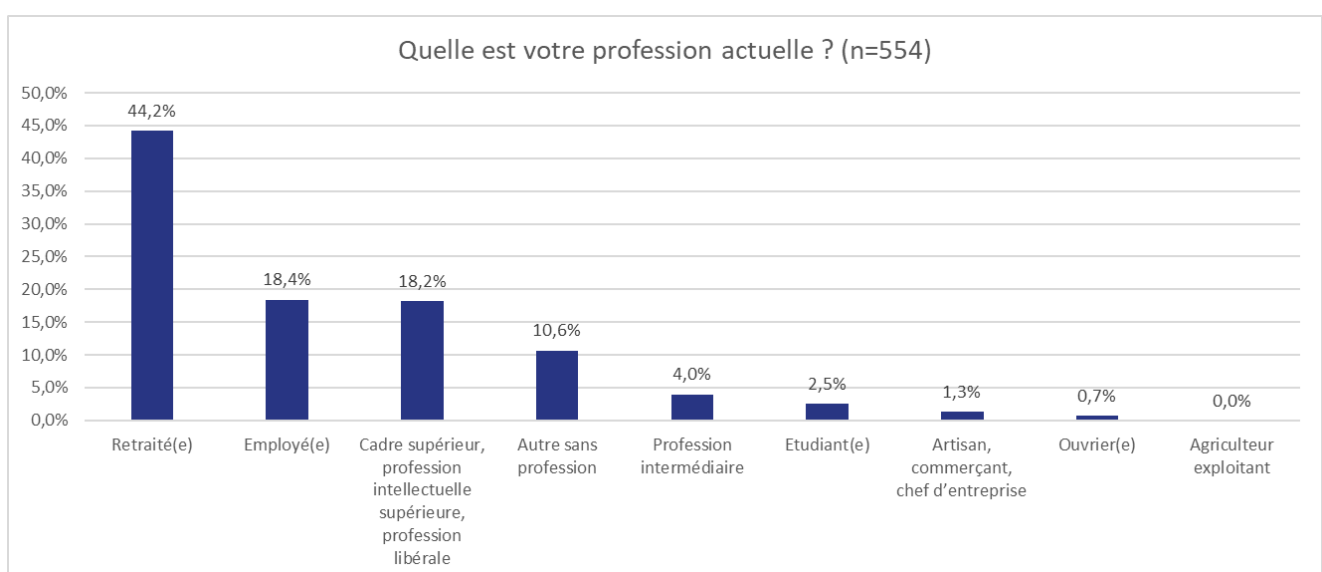
3.2.2 Sexe



Réponse	Valeur	Pourcentage
Femme	312	56,3%
Homme	233	42,1%
Ne souhaite pas répondre	8	1,4%
Non binaire / autre	1	0,2%
Total	554	100,0%

Les femmes sont plus nombreuses à avoir répondu à l'enquête et représentent 56% des répondants.

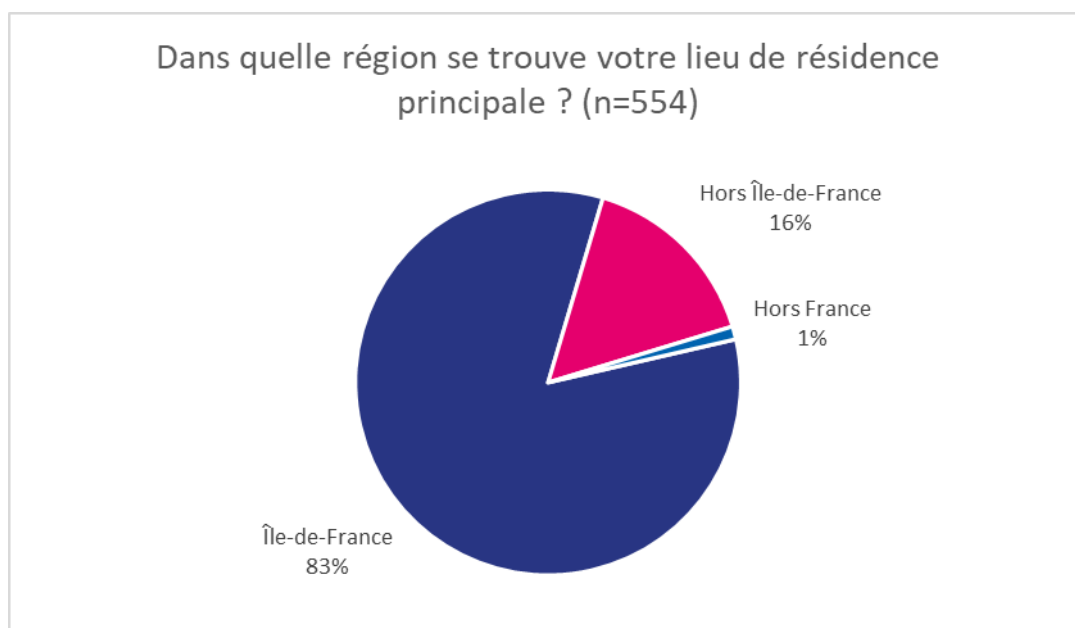
3.2.3 Profession



Réponse	Valeur	Pourcentage
Retraité(e)	245	44,2%
Employé(e)	102	18,4%
Cadre supérieur, profession intellectuelle supérieure, profession libérale	101	18,2%
Autre sans profession	59	10,6%
Profession intermédiaire	22	4,0%
Etudiant(e)	14	2,5%
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	7	1,3%
Ouvrier(e)	4	0,7%
Agriculteur exploitant	0	0,0%
Total	554	100,0%

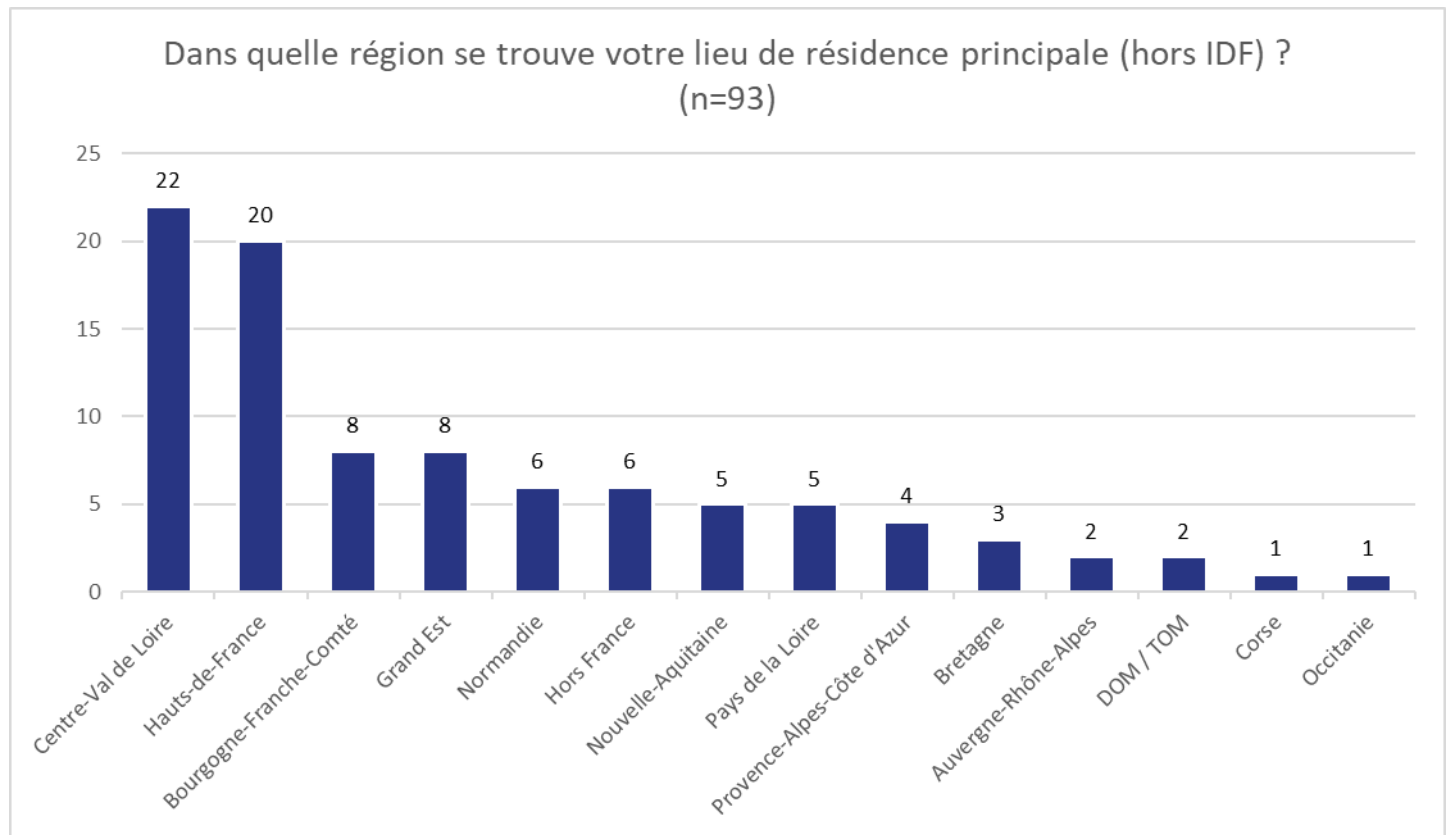
Les retraités sont les plus représentés (44%), en cohérence avec l'âge des répondants. Dans les actifs, les catégories employé(e)s et cadre supérieur, profession intellectuelle supérieure, profession libérale arrivent en tête avec 18% chacun. Les 20% restants sont répartis sur les autres catégories.

3.2.4 Lieu de résidence



Réponse	Valeur	Pourcentage
Île-de-France	461	83,2%
Hors Île-de-France	87	15,7%
Hors France	6	1,1%
Total	554	100,0%

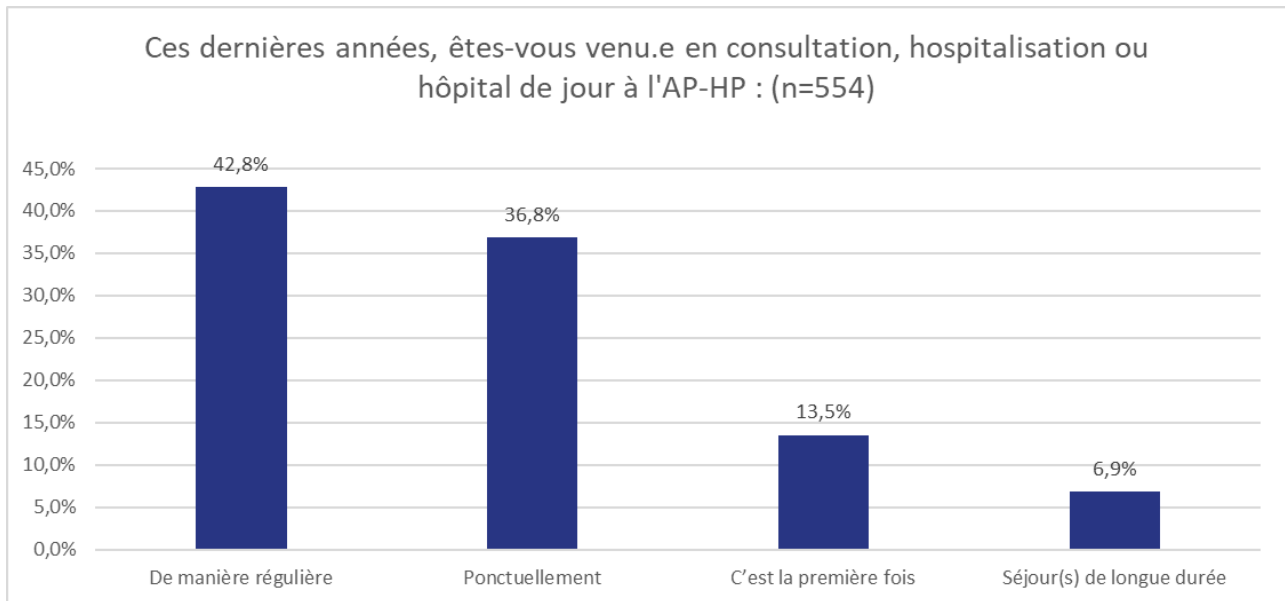
De manière attendue de par la localisation des établissements de l'AP-HP, la très large majorité des répondants résident en Île-de-France (83%).



Réponse	Valeur	Pourcentage
Centre-Val de Loire	22	23,7%
Hauts-de-France	20	21,5%
Bourgogne-Franche-Comté	8	8,6%
Grand Est	8	8,6%
Normandie	6	6,5%
Hors France	6	6,5%
Nouvelle-Aquitaine	5	5,4%
Pays de la Loire	5	5,4%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4	4,3%
Bretagne	3	3,2%
Auvergne-Rhône-Alpes	2	2,2%
DOM / TOM	2	2,2%
Corse	1	1,1%
Occitanie	1	1,1%
Total	93	100,0%

Hors Île-de-France, les répondants habitent principalement en région Centre-Val de Loire et Hauts-de-France, deux régions limitrophes à l'Île-de-France.

3.2.5 Connaissance de l'hôpital



Réponse	Valeur	Pourcentage
De manière régulière, plusieurs fois par an, dans le cadre d'un suivi médical spécifique	237	42,8%
Ponctuellement (consultation, ambulatoire, hôpital de jour ou séjour court de moins d'une semaine)	204	36,8%
C'est la première fois	75	13,5%
Dans le cadre d'un ou plusieurs séjour(s) de longue durée (plus d'une semaine)	38	6,9%
Total	554	100,0%

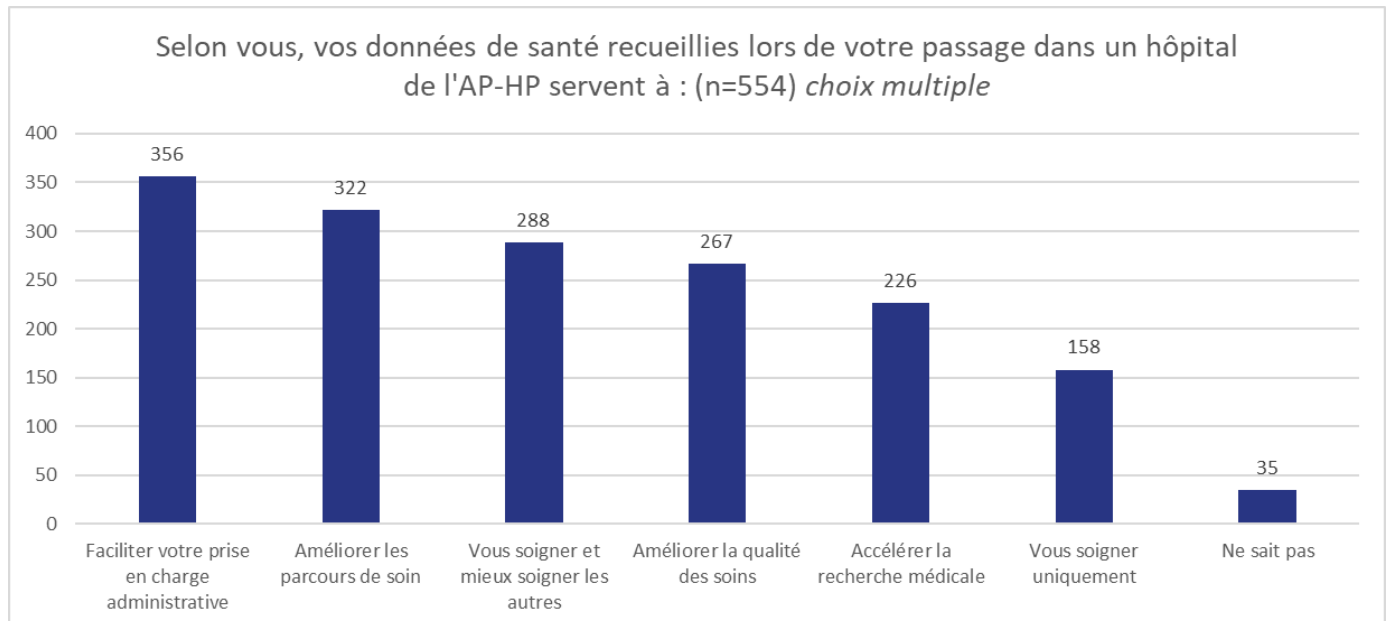
Les répondants côtoyant l'AP-HP de manière régulière représentent près de 43%, et ceux qui viennent ponctuellement près de 37%. Plus de 13% des répondants venaient pour la première fois à l'AP-HP.

4 Résultats

Réponses complètes uniquement (n=554)

Q1. Selon vous, vos données de santé recueillies lors de votre passage dans un hôpital de l'AP-HP servent à...

Cette question était proposée à l'ensemble des répondants.

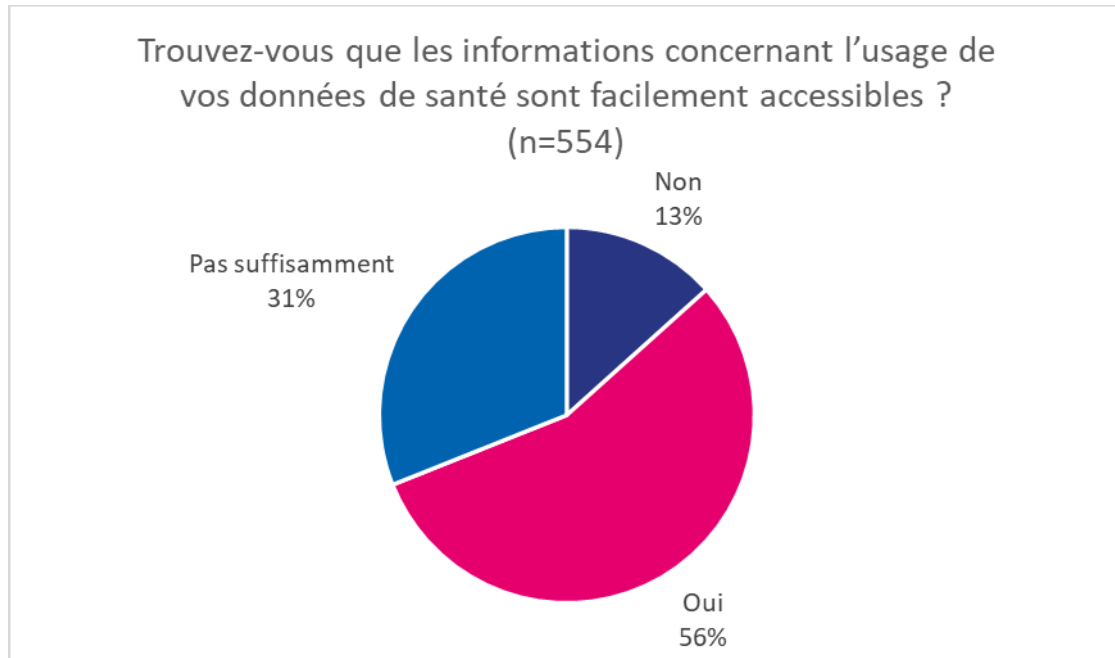


Réponse	Valeur	Pourcentage
Faciliter votre prise en charge administrative	356	64,3%
Améliorer les parcours de soin	322	58,1%
Vous soigner et mieux soigner les autres	288	52,0%
Améliorer la qualité des soins	267	48,2%
Accélérer la recherche médicale	226	40,8%
Vous soigner uniquement	158	28,5%
Ne sait pas	35	6,3%
Total	1652	

Les répondants indiquent en premier que leurs données de santé servent à faciliter leur prise en charge (64% des répondants), puis à améliorer les parcours de soin (58%). Les notions d'amélioration de la qualité des soins et d'accélération de la recherche sont sélectionnées par moins de 50% des répondants.

Q2. Trouvez-vous que les informations concernant l'usage de vos données de santé sont facilement accessibles ?

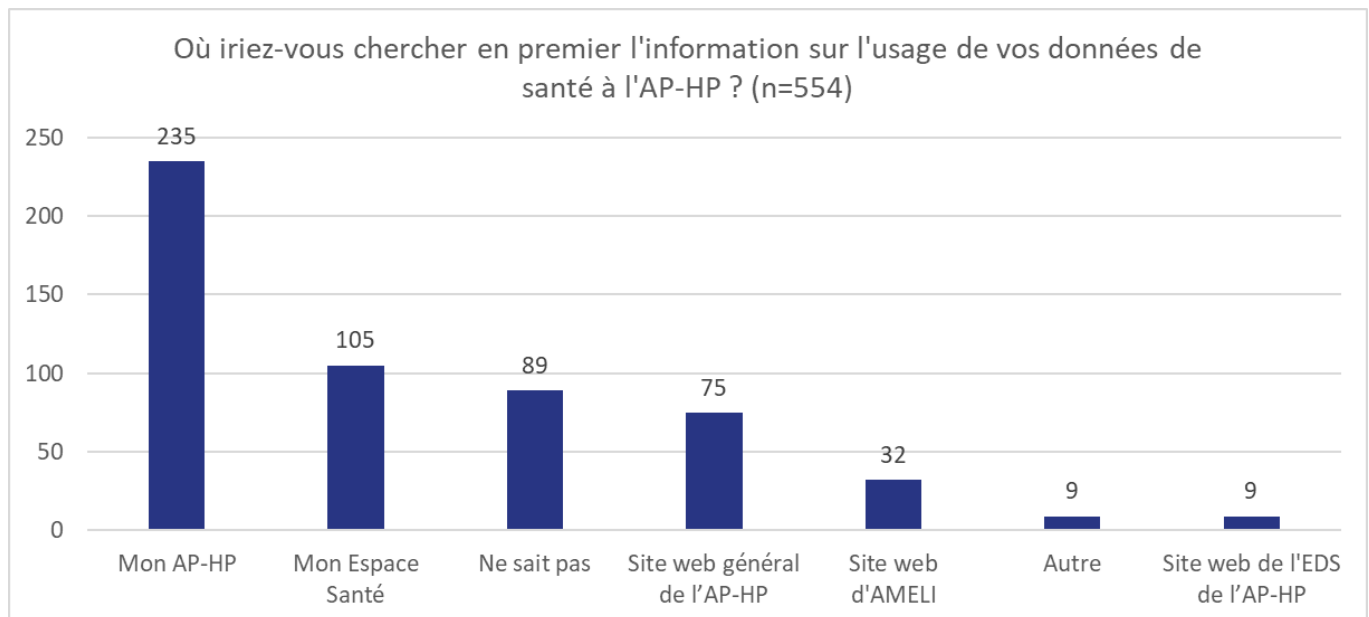
Cette question était proposée à l'ensemble des répondants.



Réponse	Valeur	Pourcentage
Non	74	13,36%
Oui	308	55,60%
Pas suffisamment	172	31,05%
Total	554	100,0%

Les répondants sont 56% à considérer que les informations sur l'usage de leurs données de santé sont facilement accessibles.

Q3. Où iriez-vous chercher en premier l'information sur l'usage de vos données de santé à l'AP-HP ?



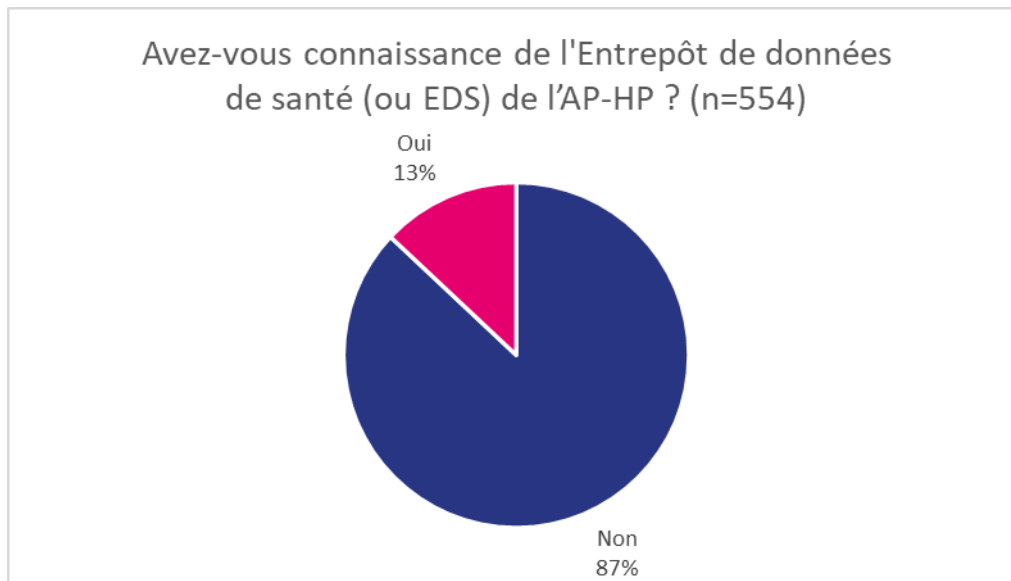
Réponse	Valeur	Pourcentage
"Mon AP-HP", l'espace patient de l'AP-HP (mon.aphp.fr)	235	42,42%
Mon Espace Santé, le carnet de santé numérique de l'assurance maladie (www.monespacesante.fr)	105	18,95%
Ne sait pas	89	16,06%
Site web général de l'AP-HP (www.aphp.fr)	75	13,54%
Site web de l'assurance maladie AMELI (www.ameli.fr)	32	5,78%
Autre	9	1,62%
Site web de l'Entrepôt de données de santé (EDS) de l'AP-HP (eds.aphp.fr)	9	1,62%
Total	554	100,0%

L'espace patient de l'AP-HP (« Mon AP-HP ») est le premier endroit où la majorité des répondants iraient chercher de l'information sur l'usage de leurs données de santé à l'AP-HP (42%). Le second site web identifié est Mon Espace Santé, pour 19% des répondants.

16% des répondants indiquent ne pas savoir où aller chercher de l'information sur l'usage de leurs données de santé à l'AP-HP.

Q4. Avez-vous connaissance de l'Entrepôt de données de santé (ou EDS) de l'AP-HP ?

Cette question était proposée à l'ensemble des répondants.

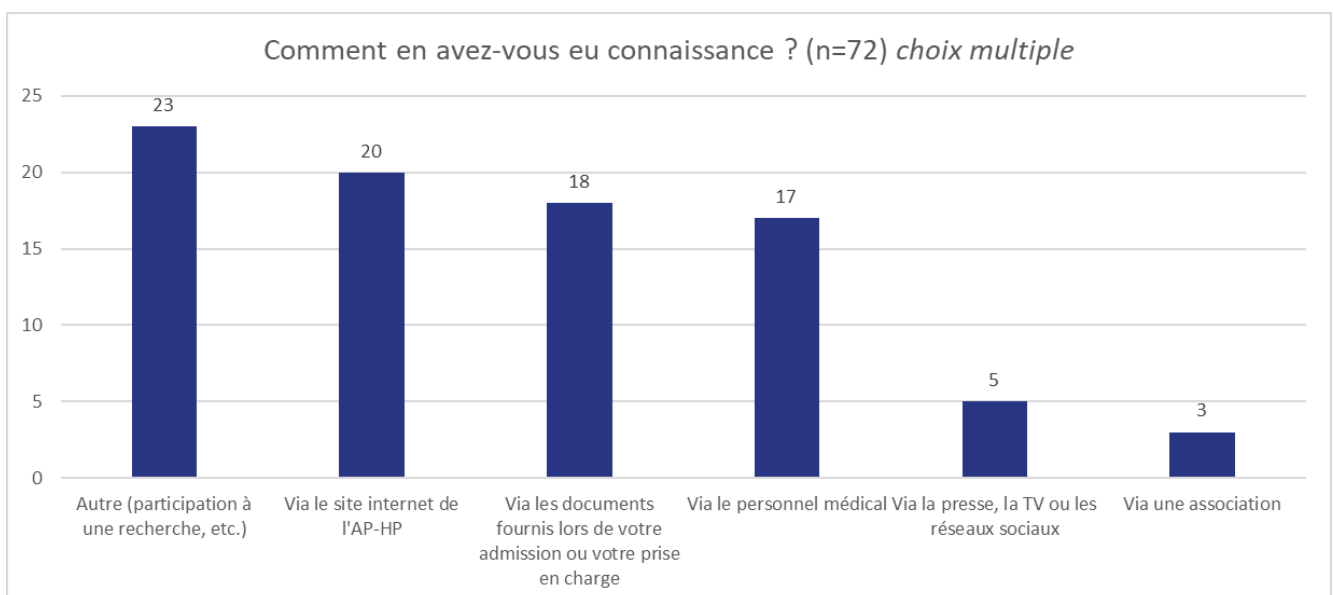


Réponse	Valeur	Pourcentage
Non	482	87,0%
Oui	72	13,0%
Total	554	100,0%

Seuls 13% des répondants indiquent avoir connaissance de l'EDS de l'AP-HP. De manière intéressante, ce chiffre est parfaitement stable par rapport à l'enquête de l'an dernier.

Q5. Comment en avez-vous eu connaissance ?

Cette question ne s'affichait que si le répondant avait indiqué avoir connaissance de l'EDS en question 4 (n=72).



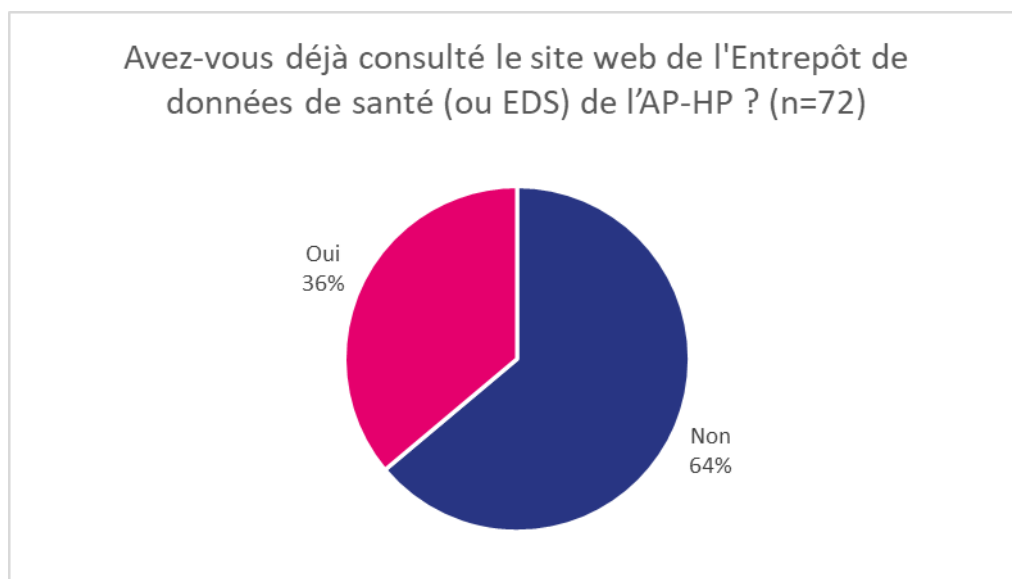
Réponse	Valeur	Pourcentage
Autre (participation à une recherche, etc.)	23	36,5%
Via le site internet de l'AP-HP	20	31,7%
Via les documents fournis lors de votre admission ou votre prise en charge	18	28,6%
Via le personnel médical	17	27,0%
Via la presse, la TV ou les réseaux sociaux	5	7,9%
Via une association	3	4,8%
Total	86	100,0%

Parmi les personnes ayant connaissance de l'EDS, plus de 36% indiquent avoir eu connaissance de l'EDS de l'AP-HP via un autre moyen que ceux listés, possiblement en participant à une recherche. Par rapport à l'an dernier, cette catégorie de réponse est largement plus représentée et cela pourrait être lié au fait que nous avons précisé dans la parenthèse la participation à une recherche.

Les autres répondants sont 32% à en avoir eu connaissance par le site internet de l'AP-HP, 29% par les documents fournis lors de leur admission ou prise en charge, ou encore 27% via le personnel médical. La proportion de personnes ayant eu connaissance de l'EDS AP-HP via les documents est en nette augmentation par rapport à l'an dernier (9%) mais le nombre de répondants est trop faible pour considérer cela comme réellement significatif à ce stade.

Q6. Avez-vous déjà consulté le site web de l'Entrepôt de données de santé (ou EDS) de l'AP-HP ?

Cette question ne s'affichait que si le répondant avait indiqué avoir connaissance de l'EDS en question 4 (n=72).

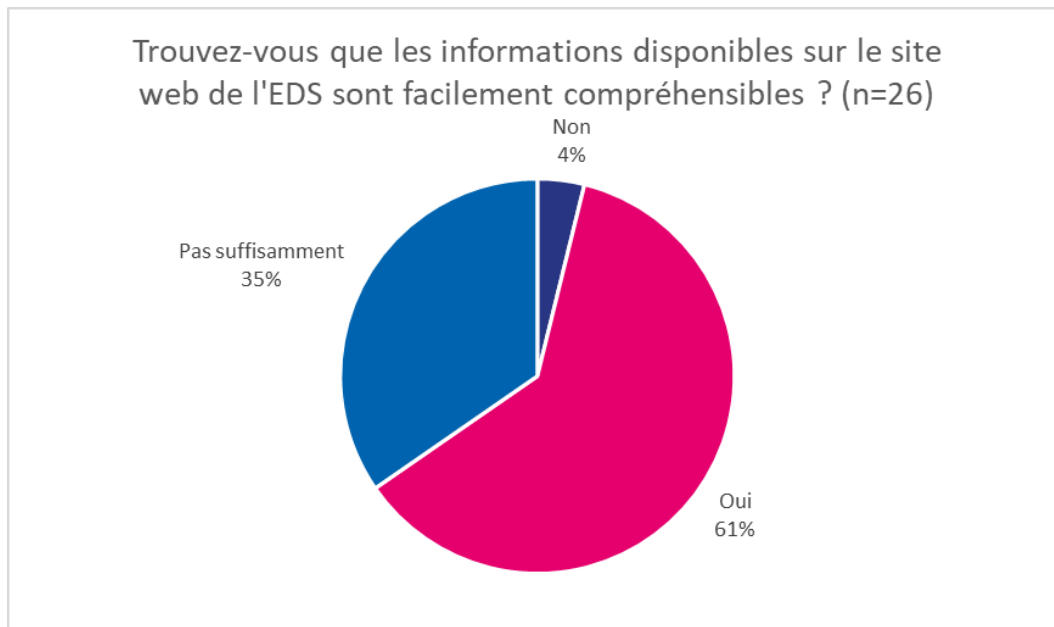


Réponse	Valeur	Pourcentage
Non	46	63,9%
Oui	26	36,1%
Total	72	100,0%

Parmi les personnes ayant connaissance de l'EDS, seuls 36% ont déjà consulté le site web de l'EDS. Ce pourcentage est en baisse par rapport à l'étude de l'an dernier (56%). Une nouvelle fois, le nombre de répondants est trop faible pour considérer cela comme réellement significatif à ce stade.

Q7. Trouvez-vous que les informations disponibles sur le site web de l'EDS sont facilement compréhensibles ?

Cette question ne s'affichait que si le répondant avait indiqué avoir déjà consulté le site web de l'EDS en question 6 (n=26).

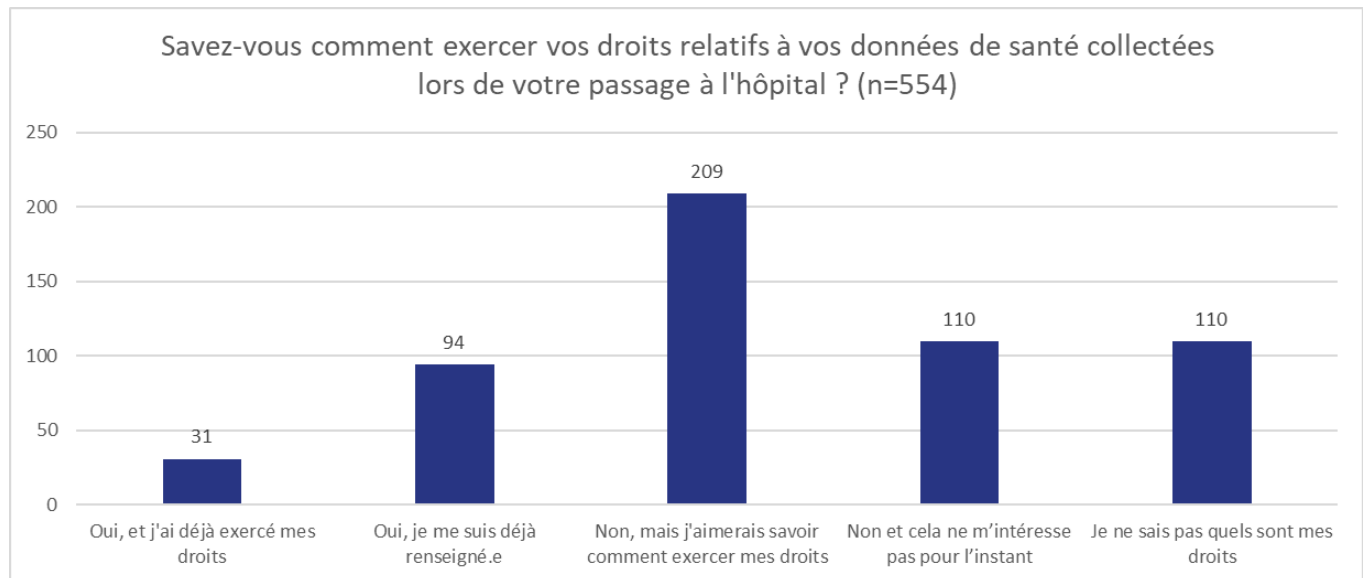


Réponse	Valeur	Pourcentage
Oui	16	61,54%
Pas suffisamment	9	34,62%
Non	1	3,85%
Total général	26	100,0%

Parmi les 26 personnes ayant déjà consulté le site de l'EDS, 61% trouvent les informations disponibles facilement compréhensibles.

Q8. Savez-vous comment exercer vos droits relatifs à vos données de santé collectées lors de votre passage à l'hôpital ?

Cette question était proposée à l'ensemble des répondants.

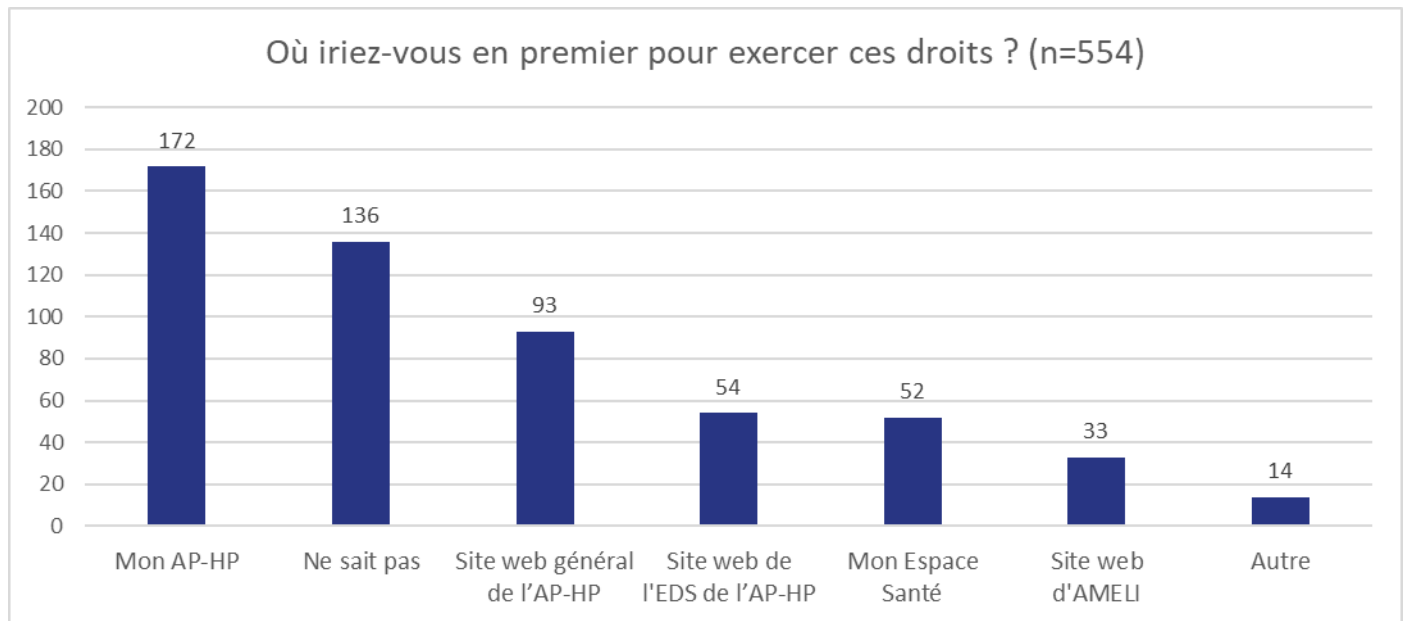


Réponse	Valeur	Pourcentage
Oui, et j'ai déjà exercé mes droits	31	5,93%
Oui, je me suis déjà renseigné.e	94	17,97%
Non, mais j'aimerais savoir comment exercer mes droits	209	39,96%
Non et cela ne m'intéresse pas pour l'instant	110	21,03%
Je ne sais pas quels sont mes droits	110	21,03%
Total	554	100,0%

La majorité des répondants (61%) ne savent pas comment exercer leurs droits, et 21% ne sont pas intéressé par le sujet. A proportion égale, 21% des répondants ne savent pas quels sont leurs droits. Près de 18% se sont déjà renseigné sur comment exercer leurs droits et 6% indiquent les avoir déjà exercés.

Q9. Où iriez-vous en premier pour exercer ces droits ?

Cette question était proposée à l'ensemble des répondants.



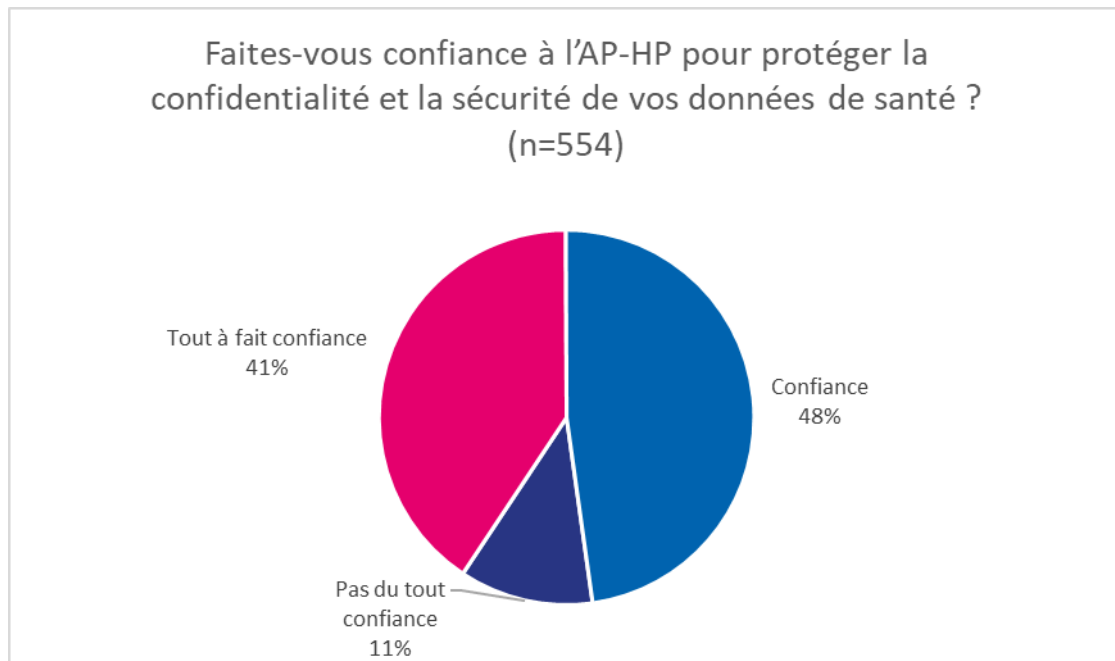
Réponse	Valeur	Pourcentage
"Mon AP-HP", l'espace patient de l'AP-HP (mon.aphp.fr)	172	31,05%
Ne sait pas	136	24,55%
Site web général de l'AP-HP (www.aphp.fr)	93	16,79%
Site web de l'Entrepôt de données de santé (EDS) de l'AP-HP (eds.aphp.fr)	54	9,75%
Mon Espace Santé, le carnet de santé numérique de l'assurance maladie (www.monespacesante.fr)	52	9,39%
Site web de l'assurance maladie AMELI (www.ameli.fr)	33	5,96%
Autre	14	2,53%
Total	554	100,0%

L'espace patient de l'AP-HP est le premier endroit où les répondants iraient pour exercer leurs droits (31%). Cependant, un quart des répondants ne sait pas où aller pour le faire.

Les répondants iraient ensuite sur le site web général de l'AP-HP (17%) et le site de l'EDS AP-HP n'est indiqué que chez moins de 10% des répondants.

Q10. Faites-vous confiance à l'AP-HP pour protéger la confidentialité et la sécurité de vos données de santé ?

Cette question était proposée à l'ensemble des répondants.



Réponse	Valeur	Pourcentage
Tout à fait confiance	225	40,6%
Confiance	265	47,8%
Pas du tout confiance	64	11,6%
Total général	727	100,0%

Plus de 88% des répondants ont confiance en l'AP-HP pour protéger la confidentialité et la sécurité de leurs données. Ce chiffre est en recul par rapport à l'an dernier (92%) mais la question a été modifiée pour y ajouter la notion de « sécurité » qui n'apparaissait pas l'an dernier et qui peut expliquer la baisse observée.

5 Discussion

L'enquête 2026 a rencontré un succès certain grâce au trafic important du portail patient : avec plus de 6 000 visiteurs uniques par jour, le site permet de toucher largement des usagers ou futurs usagers de l'AP-HP. Or, une grande partie se connecte justement pour les démarches de préadmissions, ce qui implique qu'ils ne sont pas encore usagers de l'AP-HP. Ces patients, qui représentent 13.5% des répondants de l'enquête 2026, sont cependant informés de la collecte de données et de leur possible réutilisation à des fins de pilotage ou de recherche sur leurs courriers de convocation.

Le format choisi cette année se voulait pédagogique : pour chaque groupe de questions, nous apportons des réponses sous la forme d'un encart explicatif. Nous avons constaté que nous perdons près de 22% des répondants en cours de complétion de l'enquête, et principalement après la deuxième page de l'enquête. Le temps de remplissage complet

de l'enquête était relativement long (moyenne à 4min24), et notamment pour les plus jeunes générations habituées via les réseaux sociaux à des contenus de moins de 2 minutes.

L'enquête 2026 aborde des sujets plus larges que celle de 2025 qui se focalisait sur l'EDS AP-HP uniquement. La comparaison des résultats pour donner des tendances est donc limitée cette année puisque les questions ont beaucoup évolué. Nous espérons pouvoir sortir des tendances dans les années à venir sur les nouveaux axes de questionnement : connaissance des usages des données de santé, des ressources qui permettent de savoir ce qui est fait des données et des droits autour de l'usage de ces données.

L'analyse par axe socio-démographique (âge, sexe, région de résidence, profession ou encore connaissance de l'environnement hospitalier) ne nous a pas permis de dégager des tendances significatives.

Les répondants identifient prioritairement les usages immédiats et concrets de leurs données, tels que la prise en charge administrative (64%) et l'amélioration des parcours de soins (58%). En revanche, les finalités secondaires, comme la recherche médicale (40%) ou l'amélioration globale de la qualité des soins (48%), restent moins bien perçues.

L'accessibilité de l'information sur l'usage des données de santé est jugée globalement satisfaisante par une majorité relative de répondants (56%), mais une proportion importante estime encore ces informations insuffisamment accessibles (31%). Ce résultat met en évidence une marge de progression significative dans la diffusion et la lisibilité des contenus d'information.

Par ailleurs, l'espace patient de l'AP-HP (Mon AP-HP), qui est le portail sur lequel l'enquête était diffusée, apparaît comme le point d'entrée privilégié pour la recherche d'information sur l'usage des données de santé à l'AP-HP. Toutefois, 16% des répondants déclarent ne pas savoir où aller chercher ces informations, ce qui souligne un déficit de repérage des ressources existantes.

La méconnaissance de l'Entrepôt de données de santé (EDS) demeure très marquée, avec un niveau de notoriété stable par rapport à l'an dernier, mais faible (13%). Parmi les personnes informées de son existence, l'usage du site de l'EDS AP-HP reste limité (36%), ce qui peut être dommageable car il est le support du portail de transparence de l'usage secondaire des données. Les informations sur le site de l'EDS sont majoritairement jugées facilement compréhensibles (61%), mais nous identifions une marge de progression malgré le nombre très limité de répondants (26).

En ce qui concerne les droits des patients, les résultats révèlent une faible acculturation : une majorité des répondants ne sait pas comment exercer ses droits (61%) et 21% ne savent pas quels sont leurs droits. Ce constat est souligné par le fait qu'un quart de répondants ne sait pas où aller pour exercer ses droits. Cette situation constitue un enjeu majeur en matière de conformité réglementaire et de respect des droits des usagers. L'espace patient de l'AP-HP est indiqué comme étant le premier lieu où les répondants iraient pour exercer leurs droits, or à ce jour il n'est pas possible d'exercer ses droits depuis ce site. Une page dédiée pourrait être ajoutée pour rediriger les patients vers les bonnes pages web.

Enfin, le niveau de confiance envers l'AP-HP reste élevé (88%), bien qu'en léger recul par rapport à l'an dernier (92%). Ce résultat demeure néanmoins positif et constitue un levier

important pour renforcer les actions d'information et de pédagogie. Il reste essentiel de continuer les actions de formation du personnel de l'AP-HP en cybersécurité et d'améliorer en continue notre infrastructure.

Dans l'ensemble, ces résultats soulignent la nécessité de poursuivre et d'intensifier les efforts de communication, en privilégiant des approches pédagogiques adaptées aux différents profils d'utilisateurs.

6 Conclusion

Avec plus de 550 réponses, l'enquête 2026 menée auprès des patients pour évaluer leur degré d'information sur les données de santé nous permet d'avoir un état des lieux sur lequel nous appuyer pour continuer de renforcer et de diversifier nos actions de communication vers les utilisateurs.

Le besoin de mieux caractériser les interrogations des patients, et de les intégrer dans la valorisation et la représentation des données avait été identifié lors de l'enquête de l'année dernière, et nous a amené à lancer des actions en sciences humaines et sociales. Nous souhaitons poursuivre dans cette voie afin d'apporter des clés de compréhension et des leviers d'actions spécifiques et centrés sur le patient.

Suivant cette dynamique et à la lumière des résultats de l'enquête, nous avons prévu des actions ciblées :

- Continuer nos communications générales dans la presse grand public ou sur les réseaux sociaux pour faire connaître les usages des données de santé, et les plateformes sur lesquels les utilisateurs peuvent accéder à des informations sur ces usages à l'AP-HP : portail de transparence de l'EDS, site générale de l'AP-HP.
- Travailler avec les utilisateurs autour de l'identification des bénéfices des EDS et de la réutilisation des données de santé en général, afin de mieux les raconter et les illustrer de façon plus concrète, plus accessible et plus parlante pour tous. Cette action se fait en partenariat avec la Plateforme des données de santé (HDH) et France Assos Santé.
- Animer des webinaires autour des usages des données et des droits des patients, à destination des médecins, des représentants d'utilisateurs, des bénévoles ou encore des patients partenaires, afin d'élargir le champ de diffusion des informations.
- Décliner une campagne de communication au sein des établissements de l'AP-HP pour informer de la collecte de données et de leur utilisation primaire comme secondaire (basé sur la campagne « Mai données » HDH/France Assos Santé)
- Faire évoluer le site de l'espace patients de l'AP-HP pour apporter une meilleure lisibilité sur l'usage des données et faciliter l'exercice des droits des patients.

Nous souhaitons rendre cette enquête récurrente afin de suivre les tendances et alimenter un baromètre annuel, mais aussi pour en faire un vecteur d'information pédagogique et ludique en conservant le format de question/réponse.

Le résultat de cette enquête est en lui-même un élément de communication et de sensibilisation des publics à l'importance de la communication sur le sujet. Nous souhaitons le valorisé au travers de notre participation aux Trophées Patients de l'AP-HP et espérons pouvoir donner davantage de visibilité à cette action dans les années à venir grâce à la création d'infographies qui pourraient être relayées sur le site web institutionnel et sur les réseaux sociaux.